



MAIRIE de SAINT-EMILION Département de la Gironde Arrondissement de Libourne
BP 101 33330 SAINT-EMILION Tel. 05 57 24 72 09 Fax 05 57 24 69 17
accueil@ville-stemilion.fr www.saint-emilion.org

Saint-Emilion, le 16 Mars 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session extra - ordinaire à la Mairie le :

LE VENDREDI 20 MARS 2020 A 18 H 00

Ordre du jour

- 1 - Installation du Conseil Municipal issu du scrutin du 15 Mars 2020
 - 2- Election du Maire
 - 3 - Fixation du nombre des Adjoints
 - 4 - Election des Adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local par le Maire élu

Le Maire,


Bernard LAURET

